

Expérimentation d'une modération de l'utilisation de l'éclairage public à compter du 1^{er} octobre à Cattenom

Dans le contexte actuel de tensions sur le marché de l'énergie, face aux risques de pénuries, à la flambée des prix de l'énergie, à la demande adressée à tous les français de participer à l'effort collectif en gérant rigoureusement leur consommation, la municipalité s'est positionnée pour mettre en place **une expérimentation de la modération de l'éclairage public avec une extinction de 23 h 00 à 5 h 00 du matin à compter du 1^{er} octobre 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023.**

Economisons l'énergie mais aussi protégeons la nature

D'un point de vue budgétaire, en 2021, les dépenses communales d'électricité consacrées à l'éclairage public s'élevaient à **34 093.41 €**. Au 31 juillet 2022, ce poste de dépense s'élevait déjà à **50 359.53 €**, soit une dépense estimée à **87 000 €** sur l'année 2022.

Grâce à l'extinction de l'éclairage public de 23 h 00 à 5 h 00 du matin, l'économie générée sur une année (base année 2022) sera de plus de 36 000 € environ, soit une économie de 42 %.

Outre l'impact sur notre budget, la commission environnement a évalué que l'utilisation injustifiée de l'éclairage public porte atteinte à la biodiversité. Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon état physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune.

Par ailleurs, le gaspillage de l'énergie participe au rejet de gaz à effet de serre et nous rend encore plus dépendants aux ressources importées.

En matière de sécurité,

les statistiques de la police nationale et de la gendarmerie démontrent que l'absence d'éclairage public n'impacte ni le taux de délinquance ni la sécurité des piétons.

A noter que l'éclairage public ne sera pas coupé la nuit à l'occasion des grands événements municipaux comme les Estivales ou la fête nationale.

Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale d'économie d'énergie amorcée depuis plusieurs années, avec notamment :

- La mise en place progressive de lampes LED moins énergivores, dans les candélabres et les bâtiments municipaux.
- La construction d'une centrale biomasse mise en service depuis 2021 et qui a déjà conduit à une diminution des dépenses pour le chauffage des bâtiments communaux de l'ordre de 30 à 40%.

Et pour l'avenir,

- La poursuite des travaux pour diminuer la facture énergétique des bâtiments communaux
- La formation des agents à l'écoconduite des véhicules,

C'est dans ce contexte que la commune de Cattenom souhaite participer à l'effort de solidarité collectif en étant porteuse de cette vigilance partagée tant du point de vue économique qu'écologique qui fera l'objet d'un bilan après une expérimentation sur 4 saisons et un exercice budgétaire complet.

BONNES NUITS ETOILEES A TOUTES ET TOUS ...
...hommes, femmes, enfants, chauves-souris, chouettes....

La Mairie Vigilante